

ASSOCIATION POUR  
**LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE**  
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 14

JANVIER 1999

**SOMMAIRE**

<b>Nouvelles</b>	<b>1</b>
<b>Bulletin</b>	<b>1</b>
<b>Cotisation 1999</b>	<b>1</b>
<b>Concours de la Résistance 1999</b>	<b>1</b>
<b>La recherche historique en R.5</b>	<b>2</b>
- Brive : 26 septembre	2
- Eymoutiers 24-25 octobre	2
- Brive : 14-15 novembre	3
<b>Vérités et légendes</b>	<b>6</b>
- Guéret et Tulle (suite)	6
- La Das Reich en Limousin	7
<b>Vérité officielle et vérité historique</b>	<b>7</b>
<b>Difficultés et pièges de la recherche historique</b>	<b>10</b>
<b>Le devoir de mémoire</b>	<b>15</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>16</b>

**NOUVELLES**

**Jean BERNHEIM**, après ses douloureuses épreuves va aussi bien que possible et se rappelle au bon souvenir de tous.

**Le colonel PELÉ** doit subir de nouveaux examens et retourner à l'hôpital mais il fait face avec courage.

**Jean MICHAUD**, fatigué depuis un certain temps, a été lui aussi hospitalisé en fin d'année et doit affronter une rude épreuve. Son indisponibilité, que nous souhaitons aussi brève que possible, ne lui a pas permis de terminer le travail commencé pour le concours de la Résistance et les textes en cours d'élaboration pour l'ouvrage à paraître.

A nos tous amis malades handicapés par l'âge, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Nous avons reçu de bonnes nouvelles de David Aubailly qui, après un mémoire de maîtrise sur la Résistance en Creuse poursuit sa carrière d'enseignant.

**BULLETIN**

Il a évolué et continue d'évoluer au fil du temps. Au départ simple organe de liaison entre adhérents, il est de plus en plus vecteur d'informations historiques inédites.

A ce titre, il anticipe dans une large mesure les sujets qui seront approfondis dans les ouvrages à paraître. Faut-il aller plus loin encore ? Augmenter la pagination ? Illustrer ? Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, en mai.

**COTISATION**

Ci-joint bulletin d'adhésion ou de renouvellement pour l'année 1999. Merci par avance de bien vouloir le retourner le plus vite possible, avec le chèque correspondant, au trésorier de l'association.

**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 1999**

En raison de ses problèmes de santé, Jean Michaud n'a pas pu terminer le texte de l'audiovisuel et a dû être relayé par Castille. Très pédagogique, ce texte évoque les relations des vivants et des morts, les monuments érigés en souvenir des victimes de la guerre de 14-18 et les plaques ajoutées en mémoire de celles de 39-45, inclus les disparus dans les camps. Il présente les principaux monuments, stèles et plaques qui rappellent, sur les lieux où ils sont tombés, le sacrifice des combattants de la Résistance. Il s'efforce de situer les faits dans le temps et le contexte, en respectant la réalité historique.

Le concours de la Résistance et de la Déportation échappe, en Creuse, aux critiques dont il est souvent l'objet dans d'autres départements. L'élaboration d'un audiovisuel en fonction d'un texte préparé par un historien, Madame Jammot puis Michaud, évite les « dérapages » et la « déviation des témoignages » évoquée par un intervenant au colloque de Brive (voir ci-après). Ce sérieux, ce « professionnalisme » dans le respect des grands principes de l'Éducation nationale, est sans doute à l'origine de son succès dans le département. La Creuse s'est classée, l'an dernier encore, au premier rang national pour son taux de participation (rapporté à la population) soit plus de 5 pour 1000 alors que la moyenne générale est inférieure à 1 pour mille.

Les présentations de l'audiovisuel dans les collèges et lycées ont commencé ; elles se poursuivront après les vacances scolaires. Elles devraient être d'au moins 25,

certains établissements importants ayant demandé plusieurs interventions.

Par ailleurs, l'audiovisuel sera, comme l'an dernier, placé sur le cyber réseau à l'initiative de l'Inspection académique. L'expérience a montré que beaucoup d'élèves sont familiarisés avec l'informatique, que les dossiers, même pour les classes de troisième, sont souvent réalisés à l'aide d'une imprimante, scolaire ou familiale, avec parfois des documents numérisés, importés de l'audiovisuel, voire de CD ROM spécialisés.

Critiqué dans certains cas pour ses « déviations » le Concours national de la Résistance et de la Déportation est source de formation historique et civique lorsqu'il est correctement traité.

Le texte de l'audiovisuel, complété par des informations qui ont dû être élaguées pour rester dans les limites du temps imparti sera, comme l'an dernier, diffusé sous forme de supplément au prochain bulletin.

## LA RECHERCHE HISTORIQUE EN R. 5.

Le Centre d'études sur la Résistance en R. 5 est né l'an dernier à l'initiative de l'A.E.R.I., association nationale créée au sein de la Fondation de la Résistance, en vue de réaliser des CD ROM pour chaque département ou région. Il est placé sous l'autorité du professeur Pascal Plas de la faculté de Limoges. Nous avons brièvement évoqué, dans le précédent numéro, le colloque qui s'est tenu à Brive, fin septembre, sur le thème *Genèse et développement de la Résistance en R.5*. Deux autres ont suivi, à Eymoutiers en Haute Vienne et à nouveau à Brive.

La R. 5 était jusqu'ici très en retard en matière de recherche historique sur la Résistance, par rapport à d'autres régions telles la R. 6 (Auvergne) ou la Bretagne par exemple. Les raisons en sont multiples : une certaine prolifération d'ouvrages superficiels, à vocation hagiographique plus qu'historique, un trop petit nombre de chercheurs universitaires en histoire régionale contemporaine, les difficultés à dépasser les engagements et querelles politiques ou idéologiques, etc..

### BRIVE (26 SEPTEMBRE)

Sont intervenus :

- **Castille et Michaud** sur les débuts de la Résistance en Creuse (jusqu'à fin 42).
- **Jacques Deserces**, professeur d'histoire, sur la naissance de la Résistance dans la région de Saint Junien (Haute Vienne).
- **Roger Ranoux** sur les débuts de la Résistance en Dordogne.

- **Jean-Louis Laubry**, professeur d'histoire, sur les origines de la Résistance dans l'Indre tout spécialement sur le réseau Max Hymans.

- **François David**, professeur d'histoire, sur la Résistance à Brive et Laurent Soutenet sur la « pré-résistance » d'Edmond Michelet.

- **Gilbert Beaubatie**, professeur d'histoire, sur la genèse de la Résistance en moyenne Corrèze.

- **Jean-Michel Valade** a présenté les réflexions d'un chercheur à propos de la mémoire « convenue » de la Résistance en Corrèze.

**Jean-Jacques Fouché**, en marge du thème de la journée, a traité de la présence allemande en Limousin en 1944, tout spécialement de la division Das Reich.

**Pascal Plas** a fait la synthèse des interventions et un essai de typologie. Ont suivi des échanges et discussions animés par **Serge Ravanel**, secrétaire général de l'A.E.R.I..

Cette première journée de travail du Comité d'Études sur la Résistance en R. 5 a fait apparaître un certain nombre de points de convergence entre les différents départements. Elle a permis de mieux cerner le contexte sociologique dans lequel la résistance a pris naissance.

### EYMOUTIERS (24 ET 25 OCTOBRE)

*Rencontre-débat autour de la Résistance* organisée par la municipalité, pour partie centrée sur la spécificité de l'action de Georges Guingouin au sein de la Résistance communiste.

**Michel Taubman**, journaliste à Arte, auteur de *L'affaire Guingouin (1)* a évoqué le parcours exceptionnel de l'homme et du chef clandestin.

**Gérard Monédiaire**, professeur à l'université de Limoges a traité des origines du communisme rural dans la région d'Eymoutiers. En sociologue, il a parlé de « sédimentation historique », de l'influence de l'émigration, de l'antichristianisme, en fait de la « désertion de l'Église hors athéisme militant et combat irréligieux », de la propension au pacifisme sans exclure le patriotisme. Il a évoqué une adhésion aux thèses libertaires, l'influence du syndicalisme et « un républicanisme très fort bien que tardif » car la République est, dans le monde paysan, vecteur de justice. Pour le conférencier il existe une civilisation paysanne. En milieu rural, « le monde commence et s'arrête à la propriété ». Le canton y occupe une place importante, notion soulignée en Creuse par Georges Dauger, rappelée par Yves Durand lors du colloque de Cahan.

**Pascal Plas** a pris pour thème de sa communication : *La résistance en Limousin, état des lieux, nouvelle approche*. Il a dénombré 550 titres traitant en tout ou partie de la Résistance en R. 5, dont environ 280 en Limousin, mais déplore l'absence d'un véritable travail

historique. Il évoque une « mémoire résistante présentée sous forme d'histoire », la persistance de conflictualités, « des recueils de témoignages qui ne sont pas histoire » et souligne au passage l'absence d'une historiographie digne de ce nom en Creuse. Face à cette situation, il rappelle les tâches de l'historien et dégage les grandes lignes du travail à conduire, cite les principaux chantiers à ouvrir et les sources à explorer, souligne l'importance des tâches à ordonner et structurer.

**Jean-Jacques Fouché** a traité : *Mémoire des victimes et mémoires résistantes*. Il a choisi de le faire en philosophe et en sociologue plus qu'en historien. Il rappelle que « nous nous identifions à notre mémoire », évoque « notre rapport au temps et notre rapport au droit », souligne que « la mémoire est une construction sélective ». Il note que « la résistance est née du rejet des conséquences de la défaite, que le résistant s'insurge contre l'existant, refuse le présent, fait un choix révolutionnaire où la violence est consubstantielle et implique une prise de risques ». Il montre que « la Résistance refuse un présent insupportable » au profit d'un projet d'avenir : « elle est un moyen mais pas une fin ». La mémoire de la Résistance est « fragile, vulnérable et impose souvent une certaine nostalgie ». Celle des résistants raconte un projet, « celle des victimes fige le passé. Le pardon est le pouvoir ultime des victimes ».

**Gilbert Beaubatie** a centré son exposé sur *Le drame de Tulle*. C'est un sujet sur lequel il a été beaucoup écrit, de l'attaque de la garnison allemande le 7 juin 1944 par les F.T.P. au tragique bilan pour les civils : 99 pendus et 147 déportés dont 111 ne sont pas revenus (149 dont 101 selon une autre source). C'est un drame dont on connaissait mal jusqu'ici les origines et la justification. En s'appuyant sur des documents inédits et apparemment irréfutables, Beaubatie révèle que la décision d'attaque fut arrêtée bien avant que soit connue la date du débarquement allié en Normandie, que la coïncidence des dates fut fortuite. Décision manifestement plus politique que militaire qui devait aussi concerner Limoges et Guéret. On sait que Guingouin refusa de l'appliquer pour ce qui concerne Limoges (voir son livre *Quatre ans de luttes sur le sol limousin*) (2). Pour Guéret voir notre rubrique *Vérités et légendes*. Nous reviendrons sur le sujet lorsque seront publiés les actes du colloque.

**Philippe Buton**, professeur à la faculté de Reims, a pris pour thème de sa communication : *Le P.C.F. à la libération*, sous-titre d'un ouvrage publié en 1994 : *Les lendemains qui déchantent*.(3). Il évoque les évolutions du P.C.F., « la subordination de la culture française à la culture soviétique » et souligne les conditions de la mainmise de ceux que l'on a appelé les « sous-marins » du parti dans les organismes centraux de la Résistance non-communiste. Il fait état d'une « volonté de faire submerger le pouvoir officiel par la Résistance ». Chacun sait que l'historiographie du P.C.F. a évolué depuis l'accès aux archives soviétiques mais le sujet est

toujours plus ou moins tabou et, là encore, nous attendrons la publication des actes du colloque pour évoquer plus longuement l'exposé de Philippe Buton.

**Pierre Laborie**, professeur à la faculté de Toulouse, récemment nommé à l'École des hautes études en sciences sociales, bien connu pour ses ouvrages sur la Résistance, notamment *L'opinion française sous l'occupation*, (4) a choisi de traiter : *La Résistance, de la mémoire à l'histoire*. Il évoque la singularité de la mémoire et de son évolution dans le temps. Il note que « l'histoire rattrape toujours la mémoire » et qu'il est urgent de « centrer la mémoire sur des fondations inattaquables ». Il rappelle que « la mémoire n'est pas la propriété de ceux qui l'ont construite » et met en relief les dérapages dans l'interprétation des faits et de leurs conséquences. Il fait justice, avec beaucoup d'élégance dans la forme et de fermeté dans le ton, de diverses « altérations de la réalité évidente, » dommageable pour l'image de la Résistance et de qui les propage.

La publication des actes de ce colloque est attendue avec beaucoup d'intérêt. Un grand bravo aux organisateurs qui ont été capables de présenter un tel « plateau » dans un modeste chef-lieu de canton comme Eymoutiers.

#### **BRIVE (14 ET 15 NOVEMBRE)**

*Le XXIIIème colloque d'Aubazine* organisé par le Centre Edmond Michelet avait pour thème : *50 ans après, mémoire et histoire*. Il a rassemblé lui aussi des intervenants de grande qualité et il est bien difficile de résumer en quelques lignes 18 communications dont deux, le fait mérite d'être souligné, émanent de jeunes ayant été lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation, inclus le président de leur association nationale.

**Jean Pierre Blum**, professeur émérite de philosophie a fait, en philosophe, un remarquable exposé sur *Mémoire et histoire*. Le texte écrit pour la présentation du colloque en fixe le cadre : «... le devoir de mémoire s'impose à nous comme un devoir d'histoire » ... « si les valeurs de la Résistance doivent garder un sens pour la jeunesse d'aujourd'hui, il nous faut d'abord nous mettre d'accord sur une histoire non mensongère des années noires ». Dans sa communication, il note que « la France est malade de sa mémoire », que « les jugements définitifs peuvent devenir provisoires et que les jugements provisoires peuvent devenir définitifs », que « la mémoire n'a de sens que si elle se tourne vers l'avenir ». Pas facile de résumer à partir de notes l'exposé d'un philosophe.

**Gilles Le Béguet**, professeur à l'université de Paris X Nanterre a été maître de conférences à l'université de Limoges et connaît bien la région. Il traite de l'éthique de l'historien avec humour et sévérité. Il note que « l'étude de la seconde guerre mondiale a sapé l'objectivité de l'historien », évoque « l'inflation du

discours », estime que « l'histoire ne peut faire l'économie d'un débat de fonds ». Il considère que « la mémoire n'est pas la matière fondamentale de l'histoire » et que « l'histoire est au-delà de la mémoire ». Il rappelle deux obligations fondamentales : « rechercher et établir autant que faire se peut la vérité » ... « lutter contre les falsifications ». Il souligne la nécessaire modestie de l'historien qui n'est « ni un guide, ni un prêcheur, ni un thérapeute ». Communication très tonique que devraient méditer nombre de prétendus historiens.

**Bérangère Montet**, étudiante, lauréate du Concours de la Résistance et de la Déportation, traite de *L'attente des jeunes générations*. Elle évoque « une mémoire porteuse de patriotisme, d'humanisme, de solidarité, de courage », et souhaite la reconnaissance des jeunes qui vivent en démocratie. Elle dit que « les jeunes se soulèvent contre l'intolérance, le racisme, le fascisme », pour la défense des mêmes valeurs que celles des résistants. Elle appelle les jeunes à « une mémoire active », s'interroge sur les moyens à mettre en oeuvre.

**Dominique Borne** (fils d'Étienne Borne), agrégé d'histoire, Inspecteur général de l'Éducation nationale, a choisi d'évoquer les programmes d'enseignement de la Résistance. Il estime que « l'histoire est un moment privilégié pour faire de la morale », justifie le « devoir d'histoire », mais s'interroge sur « le devoir de mémoire ». Il note que l'on enseigne l'histoire « au nom de valeurs : droits de l'homme, démocratie, République », et souligne que « l'enseignement de l'histoire est une formation civique ».

**Jacques Songet**, ancien de Dachau, vice-président de la Fondation Edmond Michelet, parle de la mémoire d'un déporté. Il évoque le Concours de la Résistance et de la Déportation auquel participent chaque année environ 50 000 jeunes et dénonce « la déviation des témoignages » dans les collèges, souhaite un travail sur le terrain, des visites de camps, de musées, demande que ne soit pas oubliée la solidarité.

**Le père Jacques Sommet**, lui aussi ancien déporté, proche du père Chaillet et de Témoignage Chrétien a pris pour thème : *Prémices de la Résistance au nazisme en France et en Allemagne*. Il évoque un début de résistance en Allemagne dès 1933, face à « la décomposition de la dignité allemande, aux offensives antisémites, à la domination hitlérienne ». Il parle d'une « résistance spirituelle », de « réveil, de renouveau spirituel chez certains catholiques et protestants ». Il souligne une même tendance en France avec le père Chaillet mais aussi avec Edmond Michelet, de Montcheuil, Fessard, la naissance des Amitiés Chrétiennes, les prémices d'une « résistance des esprits et des coeurs ». Il termine en évoquant « l'épreuve concentrationnaire ».

**Yves-Marie Hilaire**, professeur honoraire de l'université de Lille a choisi pour thème de sa

communication : *Présentation chronologique de la période 1939-1945 et évolution de la Résistance*. Avec le recul qui s'impose à l'historien universitaire, il évoque la drôle de guerre, la période mai-juin 1940 qu'il présente comme le « plus grand désastre de la nation », la défaite qu'il qualifie de « victoire du paganisme sur la civilisation chrétienne », le « refus de la destruction de la République », le « refus de Montoire et de la collaboration ». Il souligne les ambiguïtés de la Révolution Nationale, le « pétainisme des évêques et l'appel à l'unité autour de Pétain », la sous-estimation du danger nazi. Il rappelle le tournant de la guerre : Midway, El Alamein, le débarquement en Afrique du Nord, Stalingrad, puis « l'état milicien », oppose l'attitude de « quelques évêques lucides » à la « cécité de l'épiscopat ». Exposé très dense porteur de vérités dérangeantes parfois oubliées.

**François David**, professeur d'histoire, ancien directeur du Centre d'études Michelet, traite de *La Résistance au pays de Brive*,<sup>(5)</sup> titre de l'ouvrage qu'il vient de publier. Il montre que « l'engagement de Michelet s'inscrit dans la continuité », que pour lui « le péril nazi l'emporte sur le péril allemand ». Il évoque son rôle dans la naissance et l'organisation de la Résistance en pays de Brive. Son livre fait revivre des acteurs qui ont joué un rôle important en R 5.

**Le général Saint Hillier**, compagnon de la Libération, ancien de la 13<sup>ème</sup> demi-brigade de la Légion Étrangère, a pris pour thème de son exposé : *Odyssée d'un combattant de la France Libre*. Il évoque dans un langage militaire très direct l'engagement du millier de légionnaires de la division Béthouard revenus de Narvick en Angleterre via « le réduit breton » et précise que « ce sont les jeunes qui ont fait les F.F.L. ». Son parcours est jalonné par nombre de grands engagements : Libreville avec Koenig, l'Erythrée, Kéren, Massaouah, Bir Hakeim, El Alamein, Tripoli, puis la 1<sup>ère</sup> D.F.L. avec Brosset, l'Italie, le débarquement en Provence, etc.. Des noms qui ont soutenu notre espérance mais un parcours partagé par bien peu de Français. Intervention vigoureuse qui devrait porter nombre de « héros » à l'humilité.

**Jean-Noël Nessmann** traite de *La Résistance dans les archives de la police et de la Gestapo*, à partir du souvenir de son père, le docteur Victor Nessmann, chirurgien alsacien replié en Dordogne, animateur de la Résistance dans le Sarladais, arrêté, torturé à mort par la Gestapo de Limoges qui fit ensuite disparaître son corps. Il évoque sa quête d'informations, « son impérieux besoin de connaître la vérité », ses découvertes dans les archives, l'image des tortionnaires de la Gestapo. Un témoignage poignant, fondé sur un méticuleux travail de recherche qui jamais, semble-t-il, n'avait été poussé aussi loin, sur les « seigneurs de l'hôtel Tivoli » et leurs serviteurs français. Preuve qu'il existe encore des sources peu ou mal explorées, que beaucoup de travail reste à faire pour que la Résistance ne soit pas « ancrée

dans le mythe ». J. N. Nessmann a publié *De la Résistance au martyr*.(6)

**Jacques Songy**, vice-président de la Fraternité Edmond Michelet parle de la *Mémoire d'un déporté*, en fait la sienne, celle d'un jeune homme qui connut Dachau à mois de vingt ans. Il parle des épreuves vécues mais aussi du retour, de « la découverte d'un monde à l'opposé de ce que nous imaginions dans la Résistance et dans les camps ». Réflexion à méditer.

**Malou Blum** traite de : *La Résistance des Chrétiens dans le sud-est et les Cahiers de Témoignage Chrétien*. Sa famille est pétainiste mais elle a lu Mein Kampf. Elle note : « on ne choisissait d'entrer en Résistance, on était choisi » et ajoute : « puisque les chrétiens ne se décident pas je vais au Front National ». Un jour, un curé lui propose les Cahiers de Témoignage Chrétien. Elle retrouve alors sa famille de pensée, participe à la diffusion des Cahiers, recrute et bientôt souffre de voir déporter certaines de ses recrues alors qu'elle-même échappe à la déportation. Tragédie humaine et douleur d'une conscience chrétienne.

**Alain Finkielkraut**, philosophe, professeur à l'École polytechnique, devait traiter : *Vision philosophique, spirituelle et morale sur ces années noires et recherche de critères pour l'avenir*. Retenu par des obligations imprévues hors de France il avait au préalable fait part de ses réflexions à un petit-fils d'Edmond Michelet au cours d'un entretien filmé, projeté lors du colloque. Difficile à résumer. Attendons la publication des actes.

**Edward Arckwright**, président l'Association nationale des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation a pris pour thème de son intervention : *Recherche d'une charte des valeurs de la Résistance pour les jeunes d'aujourd'hui*. Il se veut militant de la mémoire et affirme que « l'homme n'est jamais aussi ignorant que lorsqu'il croit tout savoir ». Il plaide pour une « charte des valeurs universelles de la Résistance » car affirme-t-il, « la Résistance a une portée universelle ». Il souhaite « une mémoire saine appuyée sur l'histoire ». Réconfortante communication riche de l'enthousiasme et de la fraîcheur de la jeunesse.

**Pierre Laborie**, déjà présent à Eymoutiers, a pris pour thème : *La mémoire et les historiens*. Communication très dense, difficile à résumer en quelques lignes. Après avoir rappelé que « l'historien est obligé de prendre de la distance », il évoque « les interrogations du chercheur », montre qu'il n'y a pas seulement « une mémoire de la Résistance mais des mémoires », que « les mémoires changent avec le temps », qu'elles peuvent procéder d'une « dénaturation de la réalité ». Il mentionne « l'exploitation politique de la Résistance, les mémoires qui mentent, les dérives ». Nous reviendrons sur cette communication après la publication des actes.

Ce colloque, XXIIIème de la série, s'inscrit dans le cadre des travaux du Centre Edmond Michelet. A ce

titre il a une évidente connotation chrétienne, reflet de l'engagement de Michelet, mais il n'exclut pas pour autant, comme on a pu le constater, un regard objectif sur les comportements de l'Église catholique durant la seconde guerre mondiale et il a eu le mérite de donner la parole à des intervenants de grande qualité.

(1) *L'affaire Guingouin*. Michel Taubmann. Lucien Souny 1994

(2) *Quatre ans de luttes sur le sol limousin*. Georges Guingouin. Hachette 1978.

(3) *Les lendemains qui déchantent*. Philippe Buton. Presses de la Fondation des Sciences Politiques.

(4) *L'opinion française sous l'occupation*. Pierre Laborie. Seuil 1990.

(5) *Visages de la Résistance en pays de Brive*. François David. Les trois épis. 1998.

(6) *De la Résistance au martyr*. Jean Daniel Nessmann. 1998

### QUELLES LEÇONS ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Que retenir des ces trois colloques ? Pour nous creusois, essentiellement deux choses :

1 - Une recherche digne de ce nom se met enfin en place pour le Limousin et la R. 5. Les recueils de témoignages plus ou moins « orientés » donc plus ou moins fiables, les récits plus ou moins tendancieux, les légendes, l'apologie des individus, des unités, des organisations, à des fins politiques ou autres, même présentés par de prétendus historiens, ne sont pas Histoire. La recherche désormais engagée pour l'ensemble de la R. 5, rationnelle et honnête plus que savante, va permettre de mieux situer la Résistance de chaque département et d'en dégager la spécificité.

2 - Le travail entrepris en Creuse depuis quinze ans s'inscrit dans cette perspective et en respecte l'éthique. L'indisponibilité, que nous espérons temporaire de Michaud, risque de retarder les publications prévues mais l'essentiel est acquis. Il convient donc d'assurer le relais car rien n'est jamais terminé. La Creuse n'a pas d'université ni même, comme l'Indre, d'antenne universitaire, mais elle a des professeurs d'histoire, actifs ou retraités, nombre d'agrégés. C'est à eux qu'il revient de poursuivre l'oeuvre entreprise.

La prochaine réunion du Centre d'Études de la Résistance en R. 5 devrait se tenir en Creuse. Notre association tentera, à cette occasion, une initiative forte en vue de prolonger la recherche historique et d'en pérenniser les acquis.

Il faut aussi que les instances concernées admettent la nécessité de mettre en valeur le patrimoine du département en concrétisant divers projets :

- **la création d'un Musée de la Résistance**, en fait d'un centre dynamique de mémoire et d'histoire, à vocation pédagogique, doté des moyens modernes de diffusion de l'information. Le Conseil Général s'est engagé à en financer les travaux et l'équipement mais il reste à trouver un site d'accueil et à dégager les moyens de fonctionnement. Pour l'instant, il est regrettable que la belle salle du Présidial destinée à relayer celle du Musée

de la Sénatorerie n'ait pas été aménagée (aux associations de battre leur coulpe) et que le site soit fermé au public. La Corrèze a trois musées : Brive, Tulle et Ussel. Le colloque évoqué, organisé par le Centre Michelet, était le 23ème de la série ! La population de Brive est trois fois plus importante que celle de Guéret et il en est sans doute de même des ressources mais les Creusois se contenteraient d'un tiers de ce qui se fait à Brive, étant précisé qu'il est possible de réaliser en Creuse un musée plus riche que ceux de Corrèze.

Tout est affaire de volonté et d'un peu d'imagination, pour la réalisation comme pour l'animation, car un musée, quel que soit son intérêt propre, ne peut demeurer statique au risque de perdre sa personnalité et sa justification. Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités d'échanges entre musées nationaux et étrangers, des thèmes à explorer, des initiatives à concrétiser.

- **la réhabilitation du site hautement symbolique de Chabannes.** Les Creusois, dans leur majorité, se sont correctement comportés vis des Juifs réfugiés ou assignés à résidence dans le département, tout spécialement vis à vis des enfants. Le colloque de 1996 a mis en relief le rôle jusqu'ici souvent méconnu de l'école laïque. De nouveaux témoignages de reconnaissance officielle sont envisagés. Le film de Lisa Gossels dont le montage est désormais terminé fera connaître Chabannes de par le monde. L'application *Bonjour les Enfants* réalisée et placée sur Internet par des professeurs et élèves du lycée de La Souterraine suscite un important courant d'échanges avec la France et l'étranger. Un livre est en cours. Le colloque que nous avons organisé en 1996 a eu un retentissement qui a dépassé les limites de nos frontières. La Creuse a rarement été à pareil honneur.

Des sommes considérables sont en ce moment engagées pour l'édification d'un mémorial à Oradour afin de perpétuer le mémoire de l'horreur. N'est-il pas possible que soit de même pérennisée la mémoire de la Fraternité ? Les peuples ne doivent-ils pas considérer qu'il est aussi utile, sinon plus, de rappeler ce qui est à porter au crédit de l'humanité que ce qui la déshonore ? Souligner ce qui s'est fait de positif est de surcroît un élément de la formation civique dont on semble aujourd'hui redécouvrir les vertus.

Le patrimoine du département est riche de sites exceptionnels tels le bois du Thouraud et Jarjalay, de monuments et stèles qui sont autant de pages d'histoire dont la portée dépasse le cadre creusois. Il faut reprendre et conduire à son terme le travail entrepris en 1983-1985 au sein de la C.D.I.H.P., hélas demeuré sans suite, en tirer un ouvrage complet et objectif, l'adapter en CD ROM, le placer sur un site Internet, faire revivre le passé avec les moyens du présent.

CD ROM SUR LA RESISTANCE EN CREUSE

Rappelons que le programme s'inscrit dans les objectifs de la Fondation de la Résistance, reconnue d'utilité publique, dont le président est Jean Mattéoli et le vice-président Paul Cousseran. Elle a vocation à coordonner l'ensemble des initiatives visant à poursuivre, avec ses partenaires, « le travail de mémoire sur la Résistance et sur la répression nazie », notamment :

- Le Concours National de la Résistance et de la Déportation. (Dans le respect de l'histoire).

- La création de CD ROM (départementaux et régionaux), développée dans le cadre de l'A.E.R.I., association spécialement créée à cet effet, est placée sous l'autorité du Comité Historique et pédagogique de la Fondation, présidé par le professeur René Rémond.

- La mise en réseau des Musées de la Résistance.

- L'inventaire et la numérisation des archives de la Résistance avec mission d'en assurer la conservation.

- La création de banques de données, confiée à une autre association spécialement créée : Mémoire et Histoire de la Résistance.

- La création d'une bibliothèque.

- La création d'un atelier de lecture critique des livres scolaires.

- La création d'un atelier de réflexion sur les valeurs de la Résistance avec, pour l'an 2000, un projet de colloque national et de séminaires régionaux.

Notre association a été choisie pour participer à l'élaboration d'un CD ROM sur la Résistance en Creuse, dans le cadre du Centre d'histoire de la Résistance en R.5, animé par le professeur Pascal Plas, organisateur du premier colloque précédemment évoqué. La concrétisation du projet nécessite des moyens informatiques adaptés qui viennent d'être mis en service avec le concours financier du Conseil Général dont il convient de souligner l'intérêt pour le travail entrepris. Il s'agit d'un ordinateur puissant, équipé d'un DVD ROM aux capacités beaucoup plus importantes que celles d'un classique CD ROM, d'un Zip (lecteur de disquettes de grande capacité), d'un modem et d'un accès à Internet, d'un scanner pour la numérisation des images, d'une imprimante couleur, etc.. Aux logiciels courants vont venir s'ajouter un logiciel pour la réalisation du ou des CD ROM, complété par un logiciel spécialement conçu par l'A.E.R.I. pour servir de trame commune à tous les départements. Y a plus qu'à ! Avis aux bonnes volontés et aux compétences.

## VÉRITÉS ET LÉGENDES

### Guéret et Tulle (Suite et fin ?)

Nous avons maintes fois, dans cette rubrique, dénoncé l'assimilation, par divers historiens, des événements de Guéret et de Tulle, le 7 juin 1944.

L'attaque de la garnison de Guéret par les F.F.I. (C.F.L. + F.T.P. + École de la Garde ralliée à cette occasion) était une initiative militaire à objectif militaire. L'opération, commencée le matin s'est terminée vers 13 heures par la reddition de l'E.M.L. 896, suivie de celle de la feldgendarmérie puis des miliciens. Pertes relativement limitées compte tenu de l'effectif engagé. Pas de représailles lors de la réoccupation de la ville évacuée le 9 au matin.

A Tulle, opération menée par les seules formations F.T.P., commencée de même le 7 au matin, non terminée le 8 au soir lors de l'arrivée de la division Das Reich. Terribles représailles contre la population civile : 99 pendus, 147 déportés dont 111 ne reviendront pas (149 dont 101 selon d'autres sources).

Nous nous doutions que les historiens fondaient leur appréciation sur une directive d'origine F.T.P. associant Tulle, Limoges et Guéret. Nous avons évidemment connaissance des textes de Guingouin évoquant l'ordre qui lui avait été donné de prendre Limoges et de son refus (*Quatre ans de lutte sur la sol Limousin*). Nous manquions par contre d'informations sur les conditions dans lesquelles avait été décidée l'attaque contre Tulle et arrêtée la date de l'opération.

La communication de Gilbert Beaubatie à Eymoutiers, fondée sur des documents inédits et apparemment irréfutables, est venue confirmer et préciser les informations publiées par Guingouin dès 1978. Le projet, d'origine politique plus que militaire, associant les chefs-lieux des trois départements du Limousin aurait été élaboré bien avant que ne fut connue la date du débarquement allié en Normandie. En d'autres termes, la coïncidence entre la date d'attaque de Tulle et celle du débarquement serait due au hasard. Il semblerait même que Kléber (Jacques Chapou) n'était pas favorable à une telle initiative et n'aurait accepté de la diriger que par simple discipline, dans le respect des directives émanant d'une autorité supérieure.

On ne connaît pas, à ce jour, celles concernant la Creuse. Les forces F.T.P. étaient alors trop faibles pour mener seules une opération contre Guéret. Par ailleurs, Martin (Belmont) était un chef trop avisé pour se lancer dans une aventure. Avait-il reçu des consignes d'attaque de Guéret avant le débarquement ? Les avait-il repoussées comme Guingouin ? Nous ne le savons pas. Il est toutefois possible de s'interroger sur l'origine de la décision de rapprocher de La Souterraine l'unité qui fut anéantie le 19 mai dans le bois de la Bonnelle. Il semble que Fortin (Fauconnet) qui assura l'intérim de Martin jusqu'à l'arrivée de Pierre (Planteligne) ne fut à aucun moment tenté par une aventure. Les F.T.P. se rallièrent spontanément et dans l'enthousiasme à la décision prise par François d'attaquer la garnison allemande le 7 juin.

La malheureuse opération menée le lendemain à La Souterraine par les F.T.P., à l'initiative de leur « responsable politique », semble s'inscrire, dans le cadre de l' « ordre du jour du haut commandement des F.T.P.F. (zone sud ) » du 6 juin.

Le « carton jaune » décerné aux historiens associant Guéret et Tulle risque fort de virer au rouge lorsque sera publiée la communication de Beaubatie.

### La Das Reich en Limousin

D'intéressantes précisions ont été apportées le 30 septembre à Brive par Jean-Jacques Fouché puis à Eymoutiers par Pierre Laborie. Il se confirme qu'une partie seulement de la division est intervenue début juin en Limousin, qu'évidemment les maquis n'ont pas « arrêté » la Das Reich et par voie de conséquences « sauvé » le débarquement allié en Normandie. La simple logique permet de comprendre que les dotations en chars et en canons autoportés d'une division blindée n'étaient pas appropriées pour lutter contre les « bandes » et que seuls ont été engagés les éléments légers tels le régiment Der Führer. Même Guingouin, contrairement à ce qui a été affirmé ou seulement sous-entendu, n'a eu affaire qu'à un modeste élément de la Das Reich. Il faut, comme l'a parfaitement montré Pierre Laborie, cesser de fantasmer. Le mérite essentiel des maquis de l'Auvergne et du Limousin a été, semble-t-il, d'amener les chefs militaires allemands à surestimer les capacités offensives de la Résistance et à prendre une décision stratégique discutable. La Das Reich aurait été plus utile ailleurs qu'en Limousin ou ses exactions n'ont pas atteint leur objectif : anéantir les maquis et en désolidariser les populations.

### **VÉRITÉ OFFICIELLE - VÉRITÉ HISTORIQUE** **Les armes en Creuse**

En complément des informations publiées dans le précédent numéro sur les effectifs « officiels », souvent anormalement gonflés après la libération, des combattants de la Résistance, voici quelques indications de même source officielle, sur les armes parachutées, assorties comme pour les effectifs, de nos observations.

#### UNITES F.T.P.

##### Sous-secteur A

Avril 43 Naillat	Parachutage	
20-9-43 Guéret-Bord	Transport	Mitrailleuse
01-1-44 Montluçon	Transport	Armes

Observations : Le parachutage d'avril 43 est connu. Les autres armes ayant fait l'objet d'un « transport », proviennent apparemment de parachutages d'origine S.O.E. dans la région de Montluçon. Le terme mitrailleuse semble impropre. Il s'agit sans doute de mitraillettes et fusils-mitrailleurs.

**Sous-secteur B :**

21-6-44 Naillat Parachutage 4 avions

Observations : Même parachutage que celui déjà attribué au sous-secteur A. 4 avions ou 2 ?

**Sous-secteur D**

Août 42 Naillat-Fleurat Parachutage

Observations : Seule source connue à ce jour faisant mention de ce parachutage en août 42. Celui d'avril 43, près de Naillat, est toujours cité comme le premier reçu par les F.T.P. en Creuse. Par ailleurs, ainsi que nous l'avions précédemment noté, ce sous-secteur D se confond géographiquement avec le sous-secteur A.

**Observations générales unités F.T.P.**

Il est surprenant de trouver une telle imprécision concernant les armes alors que les chiffres fournis à la commission pour les effectifs sont très précis (à l'unité). Marc Parrotin dans *Le temps du maquis*, fait mention de deux autres parachutages en 1944, un dans la nuit du 9 au 10 mai sur le terrain de Naillat (16 containers), l'autre dans la nuit du 10 au 11 sur le terrain de Fleurat (16 containers), donc en principe chaque fois deux avions. Pourquoi n'en a-t-il pas été fait mention dans les documents fournis à la commission ? Si on accepte les informations « officielles » et celles de Marc Parrotin, les formations F.T.P. auraient eu, avant le débarquement, des armes provenant de 6 ou 8 avions auxquelles seraient venues s'ajouter des dotations provenant de deux autres parachutages, apparemment reçus dans la région de Montluçon. Donc au moins autant que les formations d'origine A.S.- C.F.L..

Difficile dans ces conditions de justifier les « revendications » et les incidents de Bellesauve : responsables politiques venus « exiger » des armes de François. Par ailleurs, il convient de s'interroger sur la destination de ces armes. Une partie de celles provenant du parachutage d'avril 43 auraient été affectées et transportées dans un autre département, mais Marc Parrotin évoque, dans *Le temps du Maquis*, des armes cachées dans les environs de La Souterraine et non dégraissées à la date du 8 juin 44, lors de la malencontreuse opération contre le poste de Lafut.

Toutes ces armes étaient apparemment d'origine S.O.E., parachutées à l'initiative de Southgate (Maurice, Philippe, Hector) du réseau Stationner, lui-même parachuté en janvier 1943, arrêté en 1944 et déporté.

Postérieurement au débarquement, il est parfois fait mention d'armes reçues par les F.T.P. dans la région de Grand Bourg mais sans mention de terrain, d'indicatif et de phrase d'annonce.

Marc Parrotin fustige « les chefs C.F.L. » qui après « des semaines de vaines promesses » auraient « alloué brusquement aux F.T.P. 100 000 cartouches de 9 mm. et un camion d'armes : de vieux fusils italiens et des petits mousquetons à baïonnette ». En fait, François, chef des F.F.I., n'avait pas la libre disposition des armes reçues, en la circonstance sur le terrain « Pension » (Nadapeyrat). L'affectation relevait du D.M.R.. Celui-ci (Ellipse) n'était pas formellement opposé à l'attribution d'armes aux F.T.P. mais il voulait en connaître la destination, s'assurer de la réalité des formations auxquelles elles étaient affectées. Ce qui lui fut toujours refusé. Pourquoi ? La vérité veut que c'est François qui insista auprès du D.M.R. pour que des armes parachutées à Nadapeyrat soient attribuées aux F.T.P..

**UNITES C.F.L. (ORIGINE A.S.)****Bataillon Chataigner**

08-2-44 Bourgneuf 4 tonnes d'armes

01-3-44 Bourgneuf 4 tonnes d'armes

Observations : En fait Bouzogles près Bourgneuf. Lors du second parachutage, des containers furent dispersés hors du terrain et pour partie récupérés le lendemain par la gendarmerie. Armes attribuées par le D.M.R. (Ellipse) récemment parachuté. Responsable régional C.O.P.A. : Baron, (Hennebert) lui aussi récemment parachuté. Responsable départemental : Marguerite (Lévêque) remplacé ultérieurement par Gérard II (Grand). Ces armes, un instant entreposées à Saint Victor dans des caches préparées par Rose (Piron), chef A.S., furent aussitôt attribuées aux deux compagnies franches : 1ère : Louis (Herry), 2ème : Roger (Biton) et au groupe formé au Coux qui deviendra 1ère Cie C.F.L.. Des petites quantités destinées à l'instruction furent affectées au secteur Anne (Maldant) et au secteur sud-ouest (Jack).

**Compagnie Franche (Louis Herry)**

Février Bourgneuf Parachutage

Avril Indre Parachutage

Observations : Formation indépendante directement rattachée au chef maquis puis C.F.L., intégrée dans l'Historique au bataillon Chataigner. Le parachutage de février est celui précédemment évoqué. Curieusement il n'est pas fait mention de celui du 1er mars. En avril, l'unité a convoyé le premier transport d'armes reçues dans l'Indre (région de Belabre) par le C.O.P.A., pour la Creuse. Elles servirent à compléter les dotations initiales et à armer, pour partie au moins, l'unité formée au Chancet (enlevées au Rateau où elles avaient été provisoirement entreposées par Jack, Barbanceys et Caron). C'est encore un détachement de la 1ère Cie Franche qui convoyait un second transport d'armes parachutées dans l'Indre, attaqué le 28 mai à Saint Sébastien par un élément du 1er régiment de France. 7 morts. Armes perdues.

La source officielle ne fait pas mention, pour la 1ère Cie Franche, d'un parachutage reçu en août sur son terrain « Lazou » (près de Jarjaval), à l'initiative de la mission interalliée Bergamote.

### **Groupe Bataillons Jack**

Mars 43	Sornac (Corrèze)	Parachutage
Septembre 43	Peyrelevade (Cze)	15 T armes
Juin 44	Peyrelevade (Cze)	Parachutage 30 T
Juin 44	Sainte Feyre	Parachutage 30 T

**Observations** : Les mentions de parachutages sont aussi fantaisistes que celles concernant les effectifs. Les parachutages en Corrèze dont il est fait état, s'ils ont été reçus, concernent les unités de Hte Corrèze. Ce qui est par contre certain mais n'est pas mentionné dans l'Historique, c'est que la Cie formée au Chancet fut armée par la Creuse (voir ci-dessus). Il n'y a, en l'état des connaissances, jamais eu de parachutage à Sainte Feyre et les 30 tonnes (15 avions) sont manifestement de pure imagination. Jack a par contre bénéficié d'armes parachutées à Nadapeyrat et reçu directement des armes près du Chancet, à l'initiative de la mission interalliée Bergamote, sous réserve de confirmation les 7 et 13 juillet 44. Après le «ratissage» du Gpt Jesser (au cours de seconde quinzaine de Juillet) les Btn Jack ont reçu à nouveau un ou plusieurs parachutage, toujours à l'initiative de la mission interalliée Bergamote. Le Btn Stoquer (groupement nord-est, rattaché au groupe Jack) a lui aussi reçu directement des armes, là encore à l'initiative de la mission interalliée Bergamote.

### **Bataillon Anne**

10 février 44 Transport d'armes

**Observations** : Ce transport ne concerne apparemment que quelques armes provenant du parachutage du 8 février, prélevées sur le stock entreposé à Saint Victor. Curieusement, l'Historique des unités combattantes ne fait pas mention des parachutages reçus à l'initiative de la mission Édouard (S.O.E.) accueillie par Anne (Maldant) fin avril 44. La liste figure dans le tome 2 de l'ouvrage de Roger Thome consacré aux bataillons Anne. Nous en avons par ailleurs des états précis avec, pour certains, le relevé détaillé des armes munitions, explosifs, etc... Entre le 2 juillet et le 13 août, 9 parachutages ont été reçus : 3 sur le terrain « Delco », 4 sur « Gicleur » et 2 sur « Starter ». 3 autres, prévus sur ce dernier terrain, n'ont pas été concrétisés : avion perdu, vent défavorable, etc.. Une partie des armes reçues ont été affectées à des unités F.T.P. rattachées en août aux bataillons Anne.

### **Observations générales unités C.F.L. :**

L'Historique (officiel) des unités combattantes ignore, comme nous l'avons mentionné dans le précédent numéro le «groupement centre» qui pourtant figure bien sur la pièce «A» : «organisation du

commandement au 19 juin 1944 ». Il n'est donc pas fait mention du parachutage reçu en avril sur le terrain « Gazelle » (Saint Laurent) et pas davantage de ceux reçus sur « Pension » (Nadapeyrat), principal terrain utilisé entre fin juin et le 17 juillet 1944. C'est sur « Pension » que fut accueillie, la mission interalliée Bergamote. Curieusement, on ne connaît pas avec précision le nombre d'opérations de parachutage ni le nombre d'avions (6 à plusieurs reprises) reçus sur « Pension ». Les chiffres les plus souvent avancés portent sur une cinquantaine d'avions, ce qui correspondrait à une centaine de tonnes d'armes, munitions, explosifs. Ils paraissent, en l'état des connaissances, quelque peu optimistes.

L'homologation du terrain fut demandée par le C.O.P.A. qui réalisa les premières opérations mais c'est la mission Bergamote qui assura ensuite l'essentiel des liaisons avec Londres par son propre service radio. Toutes les opérations sur « Pension » furent réalisées avec des moyens « tous temps » : E.R.K. ou Euréka, sorte de radiobalise qui « accrochait » les avions à une quarantaine de kilomètres, et S'Phone, sorte de radiotéléphone qui permettait de dialoguer avec les équipages lorsqu'ils approchaient du terrain. Précédemment, les parachutages ne pouvaient être assurés qu'en période de pleine lune afin que les pilotes puissent distinguer les balisages au sol. Les armes reçues sur « Pension » servirent à compléter les dotations des unités constituées, lesquelles avaient vu leurs effectifs croître après le débarquement et, pour partie, affectées aux F.T.P. (voir ci-dessus).

Le parachutage prévu dans la nuit du 16 au 17 juillet, alors que le Gpt Jesser avait pénétré en Creuse ne put être décommandé, par suite semble-t-il de problèmes radio. C'est en transportant avec leurs attelages des containers en vue de les cacher que des paysans du village furent tués. Il a été beaucoup épilogué sur le sort de ce parachutage et sur le stock pris par l'ennemi. Le K.T.B. de l'E.M. 588 fait état de 50 à 60 tonnes (le chargement de 25 à 30 avions soit plus de la moitié des armes reçues sur « Pension »), ce qui est manifestement exagéré. Le détail des prises (même source) : 145 P.M., 51 mitrailleuses (sans doute F.M.) et 256 fusils, ne représente pas 25 à 30 tonnes et semble lui aussi très optimiste. Toutes les armées du monde ont tendance à majorer les pertes ennemies et à minorer les leurs. Le groupement Jesser n'échappe pas à ce péché. Simple exemple : le K.T.B. fait état de 40 morts à Cosnat alors qu'il y en eut seulement 10.

### **CONSIDERATIONS GENERALES**

Quel fut le volume total des armes parachutées en Creuse, affectées aux F.F.I. et, après leur dissolution, aux unités régulières de la nouvelle armée française ? Difficile de répondre en l'état des connaissances. Seul document totalement fiable : le très officiel « procès verbal de formation du 78ème R.I. » à La Courtine, document établi dans les formes réglementaires par

l'intendant Heilbronner à la date du 1er octobre 1944. Il concerne les effectifs et le matériel : habillement, couchage, armement, matériel auto et matériel de cuisine. Tout est méticuleusement répertorié, des capotes (5 seulement) aux bandes molletières (10 paires) en passant par les caleçons (192) et les fourchettes (12 seulement). Ne figurent évidemment pas les habits personnels ou tenues « récupérées » qui constituaient l'essentiel de l'équipement vestimentaire. L'armement, pour un régiment comptant 139 officiers, 364 sous-officiers et 1 176 hommes comprend 72 F.M. (dont 4 de fabrication française), 456 fusils dont 5 Mausers), 435 P.M. (Sten), 6 carabines américaines, 7 bazookas et 1 Piat, 1 011 grenades dont 35 gamons. Nous n'avons pas à ce jour d'état identique pour le 278ème mais il faut savoir que ses effectifs (engagés volontaires) fondirent au cours du dernier trimestre de 1944 au point de ne constituer au début de 1945, lors de son transfert sur le front de La Rochelle, qu'un bataillon à 4 compagnies.

Quelle fut la proportion d'armes rendues par les démobilisés d'après-libération (inclus les engagés) et celle des armes indûment conservées ? Que sont devenues les armes attribuées aux milices patriotiques après leur dissolution ? Même incertitude. Il en est sans doute encore dans les greniers et les caves.

Il apparaît que le très officiel *Historique des unités combattantes de la Résistance* n'est pas plus fiable pour les armes que pour les effectifs. Nous évoquerons dans un prochain numéro les actions militaires « officiellement » recensées.

## DIFFICULTÉS ET PIÈGES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

Nous avons, à maintes reprises déjà, évoqué les problèmes rencontrés par les jeunes chercheurs qui abordent l'histoire de la Résistance et les pièges que recèlent les archives. Dans le N° 2 de février 1994, nous avons traité de la naissance et de l'accréditation des légendes, de la représentativité des échantillons, notion qui semble échapper à nombre de chercheurs, de l'indispensable humilité de l'historien. Dans le N° 3 de décembre 1994, nous avons mis en relief les pièges de la recherche, tout spécialement dans les archives, thème prolongé par des exemples dans les N° 4 et 5 de 1995. Dans les N° 8 nous nous sommes interrogés sur l'histoire « savante » et le décalage entre la version des historiens et le vécu des acteurs, là encore en fonction d'exemples précis. Dans le N° 13, comme nous venons de le faire dans le présent, nous avons comparé vérité « officielle » et vérité historique. Dans chaque numéro ou presque, nous avons une rubrique *Vérités et légendes*.

Les historiens et tout spécialement les universitaires ont le très grand mérite d'avoir débroussaillé le foisonnant maquis des ouvrages hagiographiques, fruit de l'ego de leurs auteurs et du résistancialisme à vocation politique. Les archives leur ont été d'un grand secours et le temps a progressivement séparé le bon grain de l'ivraie. Les

acteurs se faisant de plus en plus rares et leurs témoignages de moins en moins fiables, les archives sont pour les jeunes historiens, les « thésards » notamment, la principale sinon l'unique source d'informations inédites, la compilation apportant le complément, voire l'essentiel.

La difficulté, la pierre d'achoppement, se situe pour le jeune chercheur, comme nous l'avons montré, dans l'appréhension du contexte et la quasi-impossibilité d'imaginer les conditions dans lesquelles s'est développée la Résistance, en fait les conditions dans lesquelles se sont constituées les archives.

Celles de la Résistance, bien peu nombreuses, sont par ailleurs difficiles à interpréter pour le profane car souvent plus ou moins « codées », un mot qui lui-même peut avoir plusieurs sens, selon l'époque et la fonction de l'émetteur et du récepteur des informations. A titre d'exemple nous éprouvons, malgré notre vécu et notre expérience, bien des difficultés pour exploiter certains rapports adressés par le D.M.R. à Londres et les notes figurant sur des agendas retrouvés de François.

Celles de Vichy et des services officiels qui en dépendaient sont importantes et en général conservées mais certaines ont parfois été expurgées au moment de la libération. Il existe deux flux de documents :

- Du sommet vers la base (les services d'exécution) : lois, décrets, mais aussi directives gouvernement-région-département-services-communes. Conscience doit être prise des pouvoirs largement attribués aux préfets de l'époque mais aussi du zèle ou des réserves des exécutants aux différents échelons de l'autorité, selon la période, l'attitude, le courage ou la trahison.

- De la base vers le sommet, compte tenu là encore de l'interprétation aux différents échelons selon le zèle ou la réserve, la période, l'évolution des comportements dans le temps, le glissement fréquent de la stricte obéissance vers une relative désobéissance : le gendarme qui ne voit pas, le policier qui ne veut pas savoir, le maire qui « traîne les pieds », le chef de service, voire le préfet qui a « pris le vent », par opportunisme ou conviction.

En rubrique *Vérités et légendes*, nous avons une fois de plus évoqué ci-dessus, l'assimilation par des historiens aux compétences reconnues, des faits qui se sont déroulés à Guéret et Tulle le 7 juin 1944. Ils ont accepté « au premier degré », une source dont le mérite essentiel était d'appuyer la thèse qu'ils voulaient démontrer. Les révélations de Beaubatie confortent, au-delà de notre précédente argumentation, les réserves exprimées au fil du temps. Nous nous sommes de même, interrogés sur l'interprétation que peut donner l'historien non averti aux rapports de la commission de contrôle « technique » de Guéret, noyauté par la Résistance et à ceux des commissariats (Police et R.G.) dirigés par des résistants actifs.

Dans le même esprit, il nous semble opportun d'évoquer, à partir d'une synthèse de l'auteur, parue dans *Archives en Limousin* sous le titre *Quelques aspects de la montagne limousine de 1940 à 1944*, trois sujets traités dans une thèse de doctorat soutenue à l'université de Toulouse (1). La Creuse est apparemment peu concernée dans la mesure où la « montagne limousine » n'intègre que les cantons de La Courtine, Gentioux, Royère et pour partie Felletin, mais la limite géographique retenue ne constitue pas une frontière pour ces trois sujets :

**1 - « La propension à un matérialisme rural exacerbé (nombreux marchés noirs de grande ampleur, pommes de terre contre vin du midi) ... l'égoïsme et l'appât du gain paysan ».**

La Creuse, dans son ensemble, est alors à 80 % rurale et les cantons mentionnés plus encore, sans doute au-delà de 90 %. Il en va de même pour ceux de Corrèze et de Haute Vienne intégrés dans « la montagne limousine ».

Il a été beaucoup écrit, sous l'occupation et après, sur « l'égoïsme et l'appât du gain paysan », sur les « lessiveuses de billets ». La Creuse aurait même été au 4ème rang national lors de l'échange des billets (2). Michaud s'est exprimé sur le sujet :

« Dans une période où les habitants des grandes villes souffrent des restrictions alimentaires on comprend l'intérêt que présente le département de la Creuse grâce à sa polyculture. Réfugiés volontaires, étrangers et juifs assignés à résidence, enfants évacués des villes bombardées par l'aviation alliée, tous vont y connaître des conditions de vie moins difficiles en ce qui concerne la nourriture. Le confort, par contre, est alors inexistant dans la campagne creusoise mais, vu les circonstances, on le fait volontiers passer au second plan et les maisons fermées par suite de l'exode rural s'ouvrent pour accueillir les nouveaux habitants.

« D'autre part, les habitants du midi (Pyrénées Orientales, Aude, Hérault), les vigneron monoculteurs et les citadins, porteurs de quelques litres de vin, prennent le chemin de la Creuse. Arrivés à Limoges, via Toulouse par chemin de fer, ils empruntent ensuite les trains de la ligne Bordeaux-Lyon et, à partir de petites stations, ils prospectent les fermes pour obtenir, en échange du vin dont ils sont porteurs et aussi contre argent, un jambon, un poulet, un lapin, des oeufs, du beurre, des pommes de terre. Parfois une mauvaise surprise les attend : alors qu'ils s'appêtent à prendre le train du retour, leurs provisions sont saisies par les gendarmes. La nature et la quantité de ces provisions ainsi que l'état-civil du voyageur mentionnés au procès-verbal montrent qu'il s'agit de victuailles destinées à la consommation familiale et relevant de ce que l'historien Pierre Barral appelle « marché gris » pour le distinguer du « marché noir ».

« Par une utilisation habile de la législation de Vichy qui autorise le transport par le producteur de sa production personnelle, les vigneron du midi et les agriculteurs creusois échangent librement leur vin et leurs pommes de terre à partir de 1942. Ils se sont simplement loué réciproquement (parfois vendu) une parcelle de vigne et une parcelle de terre. Le procédé suscite l'indignation du préfet de la Creuse qui déplore « l'ingéniosité croissante » avec laquelle les paysans creusois et les vigneron du midi utilisent les imprécisions de la loi. Pour lui, il ne pouvait s'agir que d'un transport dans le cadre du département ou d'un département limitrophe. » Michaud cite aussi cette expression du préfet : « Le vin dans ce département jouit d'un culte incroyable. »

En quelques paragraphes, Michaud synthétise les nombreuses informations puisées notamment dans les archives de la gendarmerie. Fils de paysan, il est d'autant plus averti de ces problèmes qu'alors étudiant à Lyon il sait ce que sont les restrictions alimentaires dans les villes.

Les archives de la Creuse (et sans doute celles des autres départements du Limousin) révèlent les suites, dont la presse de l'époque se fait souvent l'écho, données aux P.V. de gendarmerie. La Creuse a certes connu des affaires de marché noir et suscité la vocation de quelques professionnels mais elles sont relativement rares, surtout si on les rapporte au nombre des paysans. Nous pouvons même révéler, ce qui n'est pas dans les archives, que le département a connu des échanges vin-pommes de terre dépassant le stade des cabas et valises pour atteindre celui du wagon mais ils concernaient de part et d'autre des communes, voire des groupes de communes et là encore il s'agissait de satisfaire des besoins familiaux, donc de marché gris et non de marché noir spéculatif.

Michaud figure parmi les références de l'auteur mais entre les propos repris ci-dessus, extraits d'une communication présentée lors d'un colloque tenu à Rodez en 1995, et l'image donnée de la paysannerie limousine il y a plus qu'une marge d'appréciation, ce qui confirme la difficulté pour un jeune historien d'imaginer la vie rurale à l'époque.

Il faut, pour bien comprendre la sociologie paysanne d'alors, l'avoir vécue ou avoir étudié en profondeur l'origine et la justification des comportements. L'ouvrage le plus souvent cité en référence est *Histoire de la France rurale* (3). Il traite de la France entière avec quelques mentions concernant les spécificités du Limousin. C'est pour bien souligner celles de la Creuse que le livre en cours d'élaboration leur consacrerait un dossier, une sorte d'état des lieux, géographique, économique et sociologique, en 1940. Il n'est pas possible d'apprécier correctement la genèse et le développement de la Résistance dans le département si on ignore le contexte.

« La liberté au village est inscrite dans le cadastre » écrit l'un des auteurs de *La France rurale* dans un chapitre intitulé « Le triomphe de l'exploitation familiale » avec en sous-titre « la liberté par la propriété ». La formule est juste pour qui connaît un peu le monde rural d'alors. Le paysan vit avec sa famille en autoconsommation et l'excédent de ressources, lorsqu'il y en a un, est épargné avec deux objectifs : l'un, prioritaire, est le désintéressement du ou des frères et soeurs par celui qui a conservé l'exploitation familiale, l'autre est destiné à l'acquisition de terres nouvelles, laquelle conditionne tout à la fois le niveau de ressources, la modernisation de l'équipement et l'accroissement de la force de travail. Celle-ci est alors essentiellement animale. La motorisation ne se développera, en Creuse, qu'à partir de la fin des années 50.

Par ailleurs, la spéculation, de quelque ordre que ce soit et tout spécialement le marché noir, est étrangère à la culture paysanne d'alors. Il faut aussi ne pas oublier que la paysannerie a beaucoup souffert de la crise économique mondiale des années 30. En 1935, le pouvoir d'achat de l'agriculture est tombé globalement à 67 sur une base 100 en 1913 notent les auteurs de *La France rurale* alors que l'historien René Rémond évoque dans *Notre siècle* un recul plus important encore. Pour qui a connu la paysannerie creusoise avant la guerre il est une phrase qui revient régulièrement dans les conversations : « On n'est pas plus avancé au 31 décembre qu'au 1er janvier », ce qui signifie que le bilan de l'année ne traduit aucun solde positif, ni en investissement, ni en épargne.

La guerre, l'occupation, les restrictions vont procurer au paysan une monnaie d'échange mais ne vont pas apporter en Creuse l'excédent de richesses qu'évoquent les « lessiveuses de billets ». Des liquidités ont été conservées parce qu'il n'y avait pas de contre partie à acheter et parce que le paysan n'a pas pris conscience de l'inflation. A titre d'exemple, tel paysan prisonnier s'est trouvé à son retour plus démuné qu'à son départ. Le père qui avait en son absence géré l'exploitation avait scrupuleusement placé les excédents de ressources en « bons », sans investir ni même faire les travaux ou réparations nécessaires et les « économies » avaient fondu avec la dépréciation monétaire. A l'opposé, dans le même village, un autre paysan de même niveau économique avait eu la sagesse de moderniser son patrimoine immobilier et se trouvait plus riche à la fin de la guerre. Toujours dans le même village une autre famille, plus modeste, qui avait fait confiance à la Caisse d'Épargne, parvint difficilement, au lendemain de la libération, à réaliser un début de modernisation de son foyer. Dans un autre village un agriculteur avait eu l'intelligence d'emprunter, ce qui était plutôt mal perçu en milieu rural, pour se construire une maison et une grange neuve. Il pourra rembourser sans graves difficultés avec une monnaie dévaluée.

Les paysans creusois dans leur ensemble, comme sans doute ceux de la montagne limousine, ont mangé à leur

faim alors que dans les villes la nourriture faisait cruellement défaut, mais ils ne méritent pas les qualificatifs qui leur sont attribués et l'historien se doit de ne pas accepter sans réfléchir ce qu'il trouve dans les archives.

Le « culte du vin » appelle lui aussi réflexion et analyse. Comme la viande que les ruraux ne mangent qu'exceptionnellement, hors le cochon, les poulets et lapins élevés sur l'exploitation, le vin participe au « statut social ». Il est un élément de discrimination ou de promotion. Le paysan se situe dans la hiérarchie rurale par ce qu'il mange et par ce qu'il boit au même titre que par la superficie de sa propriété, l'importance de son cheptel que traduit celle de son tas de fumier. De surcroît, il attribue au vin une valeur énergétique sans doute discutable mais profondément enracinée dans le subconscient collectif, d'autant plus qu'il a appris à l'école que le vin est, avec le cidre et la bière, une « boisson hygiénique ». Longtemps il a été absent de la table paysanne, hors circonstances exceptionnelles : fêtes de fin d'année, mardi gras, noces.

Les habitudes de consommation apportées par les migrants, « boire chopine » comme dit Martin Nadaud, ont contribué à sa pénétration en milieu rural mais le vin reste, dans l'entre-deux-guerres, facteur de promotion sociale. Certains métayers ou petits fermiers, voire certains petits propriétaires ne boivent de vin qu'à l'occasion des grands travaux et consomment l'hiver le cidre issu de leurs pommes, à défaut l'eau tirée du puits. La hiérarchie au village est aussi fondée sur la qualité du vin que l'on boit. Les plus aisés boivent du 12 (degrés), les autres du 11, voire du 10 qui coûte quelques sous de moins au litre. Ces subtilités échappent évidemment au préfet Henry (4) pour qui le mot vin est un terme générique mais sans doute aussi au jeune historien qui aura bien des difficultés à trouver dans les archives et les analyses macro-économiques la justification du « culte » du vin, des efforts et des astuces déployées pour s'en procurer en période de pénurie. Dernier exemple, récent, à méditer par nos jeunes chercheurs : à l'occasion d'un déjeuner d'association, alors que des anciens résistants évoquent leur retraite, l'un d'eux se dit satisfait de sa modeste pension (de l'ordre du SMIC) qui lui permet « de boire du vin à chaque repas ». Aujourd'hui encore, en milieu rural, même si sa consommation est en recul, le verre de la cordialité contient souvent du vin « qui ne fait pas de mal » même si, à l'heure de l'apéritif, il est parfois supplanté par le pastis.

## **2 - « Une forte judéophobie circonstancielle, essentiellement économique - à distinguer de l'antisémitisme - et une montagne peu sûre pour les juifs face aux rafles de 1942-1944 ».**

Là encore le jugement semble quelque peu abrupt. Nous ne pouvons parler que de ce que nous connaissons, c'est à dire la Creuse, inclus la partie intégrée à « la montagne limousine » dans laquelle nous n'avons pas relevé de

comportement spécifique. L'appréciation « la judéophobie persistante ... caractérisée par un comportement de lutte des classes » nous semble, pour la Creuse, assez éloignée de la réalité. L'affirmation « un esprit de résistance spirituelle judéo-chrétien moins prononcé dans des pays déchristianisés » peut paraître une évidence mais elle ne doit pas sous-entendre que l'esprit de résistance, moral, civique, spirituel au sens philosophique du terme, a pu être moins prononcé chez les non-chrétiens que chez les chrétiens. La Creuse est alors le département le plus déchristianisé de France, surtout dans sa partie ouest-sud-ouest (5). C'est celle qui a accueilli le plus de Juifs assignés à résidence. Nos recherches ont montré que, pour les enfants notamment, les considérations de race, de religion, de nationalité, n'ont pas freiné la solidarité et le colloque de Guéret en 1996 a mis en relief le rôle jusqu'ici méconnu ou sous-estimé de l'école laïque. *Le journal de Louis Aron*, consacré à la maison de refuge israélite pour l'enfance et tout spécialement à son séjour en Creuse entre 1940 et 1944, récemment publié par Klarsfeld, ne comporte pas de critiques majeures vis à vis de la population creusoise. (V. Bibliographie).

Par ailleurs il semble bien établi que « l'esprit de résistance spirituelle judéo-chrétien » fut parfois tempéré par l'attitude de la hiérarchie catholique. Les repentances de l'Église de France ne sont pas le fruit du hasard. Au sud de la montagne limousine, dans l'Aveyron, l'esprit de résistance judéo-chrétien ne fut pas très fraternel pour les Juifs (6). En Corrèze la fraternité d'Edmond Michelet n'a pas pénétré tout le département. En Haute Vienne, le pasteur Chaudier n'a pas seulement fait preuve de dignité, il a aussi beaucoup aidé les Juifs.

Une certaine judéophobie a sans doute existé en Creuse comme partout ailleurs. Il en est des traces dans les rapports de gendarmerie et les synthèses préfectorales mais elles traduisent apparemment plus l'impact des slogans antisémites de la propagande de Vichy, voire une méconnaissance de la réalité juive, qu'un antisémitisme de conviction. Il n'y avait pas de communauté juive significative en Creuse avant la guerre et les réfugiés juifs inspiraient plus la commisération que le rejet. Nous retrouvons là encore la difficulté d'analyser les sources de l'époque : l'ambiance, les directives, s'ajoutant au désir conscient ou non des émetteurs d'informations de satisfaire leur hiérarchie et de faire apprécier leur docilité ou leur zèle, font que les rapports mettent en relief tout ce qui peut appuyer les thèses officielles. Simple question : quel est le taux, rapporté à l'ensemble de la population, de ceux qui ont fait acte d'antisémitisme ? On parle des trains en retard, parce qu'ils sont l'exception, jamais de ceux qui sont à l'heure. Le principe vaut pour les archives et nous retrouvons une fois de plus la notion de représentativité des échantillons.

L'auteur fait référence aux actes du colloque de Guéret mais semble les avoir lus bien superficiellement. Quant

aux « Juifs riches, oisifs ou gros » ils ressemblent plus à ceux que décrit la propagande antisémite officielle qu'à ceux qui furent hébergés en Creuse. Tel médecin devenu ouvrier agricole parce qu'il ne peut plus exercer son métier ne donne pas l'image du « Juif riche, oisif ou gros [qui] pratique le marché noir ». Ceux d'origine étrangère, de beaucoup les plus nombreux, sont en général pauvres ou très pauvres car ils ont dû tout abandonner en quittant leur pays. Les enfants qui sont dans les maisons de l'O.S.E., quelle qu'ait été la position sociale de leur famille, sont fort démunis. Il existe au C.D.J.C. un état des sommes versées, pour leurs enfants hébergés à Chabannes, par les familles immigrées et assignées à résidence ou cachées en d'autres lieux. Elles donnent une idée précise de leurs ressources, en fait de leur dénuement.

L'accusation de faire du marché noir portée à l'encontre de certains Juifs apparaît bien dans divers rapports ou P.V. de gendarmerie, lesquels constituent pour la Creuse la source principale de l'information officielle (il n'y a de commissariat de police qu'à Guéret et Aubusson). Qu'elle soit mise en relief par le préfet Henry, avant tout soucieux de plaire à ses maîtres et de soigner ses perspectives d'avancement, est dans la logique du temps. L'historien se doit de prendre connaissance de toutes les archives mais il doit aussi essayer de comprendre les mobiles des faits qui justifient les P.V. et rapports de synthèse. Le marché noir dont sont accusés les Juifs est le plus souvent un marché gris. Nous avons trace d'échange de nourriture contre du travail mais aussi de troc : nourriture contre vêtements, étoffes, objets divers. Les Juifs qui souvent n'ont pas de ressources doivent cependant manger et nourrir leurs enfants. Ils ont aussi le sens de la solidarité et s'efforcent de ravitailler leurs amis ou relations en profitant des possibilités qu'offre la Creuse. Sans ticket, ce qui est une caractéristique commune aux marchés noir et gris. A prix anormal, c'est à dire au-dessus du cours officiel ? Parfois, mais pas toujours, le supplément en général modeste demandé par le producteur constituant une sorte de « prime de risque ». A prix spéculatif, ce qui est l'autre caractéristique du marché noir ? Apparemment exceptionnel. Nous avons trace d'une famille juive dont le père en charge de trois enfants n'a pas le droit d'exercer son métier et doit pour faire vivre les siens se livrer à des activités illicites : acheter aux paysans et revendre avec bénéfice à des citoyens qui ont faim, juifs ou non-juifs. Le marché noir est en la circonstance un moyen de survie pour la famille. Condamnable ?

**3 - Les « attentats ».** Dans les archives, celles des services du gouvernement de Vichy, ce sont les actions menées par la Résistance et tout spécialement les maquis, avec 3 objectifs :

- Lutter contre l'occupant, saboter ses moyens de communication et de ravitaillement, détruire les usines travaillant pour son effort de guerre, aider par tous les moyens les alliés, etc..

- Lutter contre le gouvernement de Vichy lequel est, surtout dans sa dernière phase (1944), totalement soumis à l'occupant, refuser ses directives, punir et mettre hors d'état de nuire ceux qui servent l'ennemi, etc..

- Assurer protection et assistance aux maquis qui se sont formés pour combattre l'occupant. Protection par le renseignement, assistance pour l'hébergement et le ravitaillement car les « hors la loi » sont dépourvus de moyens de subsistance, de tickets pour leur nourriture, leurs vêtements, leurs chaussures, et souvent d'argent pour dédommager les paysans qui fournissent les aliments. Les dotations accordées par Londres sont toujours insuffisantes.

Les « attentats » sont méticuleusement répertoriés par les préfets et condamnés pour tenter de discréditer la Résistance vis à vis des populations, sans doute aussi pour justifier leur impuissance auprès de leur hiérarchie, face à un état de fait qui d'évidence, dans nos régions, n'émeut guère les populations.

Pour Vichy et pour certains historiens qui acceptent tout au premier degré, sans se soucier du contexte, l'attentat est selon la définition du Larousse : « attaque criminelle ou illégale contre les personnes, le droit, les biens ». Si l'on admet que Vichy et l'occupation sont légitimes et que la Résistance est illégitime ses actions sont bien des attentats. Dans le cas contraire ?

« Le printemps 44 est le moment des découragements et la recherche d'ordre face au banditisme, aux faux-maquis, à l'anarchie, suite aux échos de la propagande de Philippe Henriot », écrit l'auteur de l'étude sur la montagne limousine. Nous n'avons pas qualité pour apprécier ce qui concerne la Corrèze et la Haute Vienne mais il nous est permis de faire des réserves pour le sud de la Creuse. Les sources « primaires » sont pour l'essentiel limitées aux P.V. de gendarmerie. Ils doivent être lus « entre les lignes » car les gendarmes ont parfois déjà « pris le vent » et certaines brigades entretiennent des rapports de bon voisinage avec les maquis. Difficile de parler de « banditisme » au sens usuel du terme, même si des faits regrettables on pu se produire dans des formations mal contrôlées ou mal encadrées ; ils furent en général punis avec une extrême sévérité. En Creuse, depuis la mi-43, le service des R.G., dirigé par le responsable régional du réseau Ajax est totalement acquis à la Résistance de même que le commissariat de police de Guéret. La gendarmerie, le service de contrôle technique et la Préfecture, inclus préfet et secrétaire général, sont, comme la plupart des autres services officiels « noyautés ».

Hors ces cas exceptionnels et les sabotages aux objectifs bien définis, hors quelques actes d'autodéfense contre des miliciens, la plupart des « attentats » répertoriés concernent des vols ou réquisitions de tickets d'alimentation dans les mairies, de tabac chez les buralistes, de vêtements et chaussures dans des stocks

dépendant de différents services publics. Les tickets d'alimentation sont nécessaires aux « fournisseurs » pour se réapprovisionner et le tabac a alors une importance plus grande qu'aujourd'hui. Les rapports de gendarmerie décrivent en général ces « attentats » avec force détails mais le chercheur ne doit pas tout accepter « en l'état ». Quelques exemples :

Le vol des titres d'alimentation à Saint Victor a fait l'objet de deux relations : la déposition du secrétaire de Mairie « braqué », rapportée par les gendarmes et celle rédigée par le chef départemental de l'Armée Secrète, qui ne sont qu'une seule et même personne. C'est évidemment la seconde version qui est la bonne mais elle n'est pas dans les archives. L'opération, parfaitement organisée, répondait à un double objectif : récupérer des tickets et effacer toute suspicion de Résistance à l'égard d'un responsable clandestin.

Autres « attentats » répondant à un même objectif :

Tel instituteur, secrétaire de mairie, engagé dans la Résistance, s'inquiète de ne pas avoir reçu, comme ses collègues des communes voisines, la visite du maquis et il craint de passer pour collaborateur. Satisfaction lui sera donnée. Le P.V. des gendarmes donne évidemment une autre version de « l'agression ».

Le petit café-tabac-restaurant-hôtel exploité par les époux Chabert au Pont à la Dauge héberge et protège le commandant Ledos et son radio mais aussi des hommes de passage « tombés du ciel » et autres « hors la loi ». Une opération du maquis paraît utile pour le « dédouaner ». Ce sera la réquisition judicieusement programmée du tabac. Cinquante ans après, Michaud auteur de « l'attentat », savourera dans les archives de la gendarmerie les dépositions des « victimes », tout spécialement celle de Mme Chabert.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce type. Le capitaine de gendarmerie commandant la section de Guéret, après avoir constaté que « d'assez nombreux vols à main armée de tickets d'alimentation et tabac ont été commis sur le territoire de la section » note dans une directive à ses commandants de brigade, en Novembre 1943, que les victimes ou témoins « se disent patriotes et que cela leur vaut la sympathie de la population ». Il ajoute : « Il faut que la population soit renseignée pour qu'elle se décide enfin à aider les gendarmes plutôt que de rester passive devant de tels faits ». Quelle interprétation peut donner le chercheur non averti à cette directive ? Les archives ne disent pas que le commandant de la section est en liaison avec la Résistance mais elles permettent de constater que son chef direct, le commandant de la gendarmerie de la Creuse, lui est très hostile et condamne les « attentats » (tout en défendant ses gendarmes contre la milice). Il en est de même des divergences d'attitude entre les gendarmes d'une même brigade mais elles ne sont pas toujours discernables dans les archives et le zèle apparent cache parfois un comportement réel opposé.

Il arrive même que les « attentats » donnent une image valorisante de la Résistance. François, chef maquis M.U.R. puis C.F.L. avant de devenir chef des F.F.I., s'interroge en avril-mai 1944 sur divers échos très positifs qui lui parviennent par le canal de services « noyautés ». La réponse ne sera trouvée que 50 ans plus tard, dans les archives de la gendarmerie. La brigade de Bonnat a enregistré à l'époque une série de « vols à main armée » ayant fait l'objet de « bons de réquisition » d'un type apparemment nouveau. Ils portent en titre la mention « Honneur et Patrie » nom d'une émission bien connue de tous ceux qui écoutent la radio de Londres, inclus les gendarmes, une identification : « Nous Résistance M.U.R. » ou : « Nous Corps Francs de Libération » et pour complément d'authentification une Croix de Lorraine (sans doute taillée dans un bouchon). Les auteurs ne sont pas qualifiés de « bandits » ou de « terroristes » car ils payent « comptant » ce qu'ils emportent : essence, tabac et cigarettes, en prenant soin de laisser « le tabac des prisonniers ». Un comportement qui ne correspond pas avec celui que fustige Philippe Henriot, mais qu'apprécient les victimes comme la population et ne laisse apparemment pas indifférents les gendarmes. Les faits sont toutefois répertoriés et comptabilisés comme « attentats ».

Et les « emprunts » qualifiés de « vols » (ou l'inverse) ? Il y en eut. Il y eut même, en Creuse comme ailleurs, quelques actes de brigandage, durement réprimés lorsqu'ils furent connus. Les « attentats-emprunts » avaient en général d'impérieuses justifications et étaient souvent bien « préparés », tel le plus spectaculaire, opéré à Guéret. Là encore la réalité est bien différente de la version officielle qui figure dans les archives. En avril 44, les volontaires se présentent nombreux dans les maquis. Des armes sont parachutées, des dotations en argent sont attribuées mais elles sont très insuffisantes pour faire face aux besoins : nourriture fournie par les paysans mais aussi assistance sociale (familles de ceux qui ont été arrêtés notamment). L'initiative et l'organisation du « vol des dix millions de la Banque de France » est à porter au crédit d'un fonctionnaire de la Trésorerie Générale en relations déjà anciennes avec la Résistance (son beau-frère est au maquis). Les repérages et minutages ayant été correctement effectués, l'opération se passe sans encombre malgré l'effervescence qui règne ce jour à Guéret parmi les forces de l'ordre (deux autres attentats-récupération viennent d'être commis) et sans dommages physiques hors le coup de crosse asséné, à sa demande, au courageux organisateur et convoyeur des fonds soucieux de prouver sa résistance à l'agression.

#### CONSIDERATIONS GENERALES

Il y a bien eu en Creuse comme ailleurs, des « attentats », forts divers, mais ce n'est pas parce que les archives officielles de l'autorité d'alors emploient ce terme que les historiens doivent se croire obligés de le reprendre sans en expliciter la signification et le contexte. Sauf évidemment à considérer que les Français

devaient, sans réagir, subir leur sort, respecter les consignes du gouvernement de Vichy et de l'occupant qui tentait de leur imposer l'ordre nazi. L'utilisation inconsidérée des archives peut conduire à une forme de révisionnisme.

Il faut aussi noter que les archives généralement consultées font peu ou pas apparaître les exactions allemandes et celles de la milice, pour la simple raison qu'elles ne sont pas alors considérées comme telles.

L'auteur dont nous évoquons la thèse de doctorat, en fonction d'une synthèse présentée par ses soins, a fait d'évidence un travail de recherche important et rien, à priori, ne permet de mettre en doute sa bonne foi. Les sources qu'il mentionne scrupuleusement nous sont connues mais elles ne nous conduisent pas aux mêmes conclusions. Quand il écrit « Sans cette histoire on oublie un point ultime de la résistance (sans la majuscule des dictionnaires usuels) française dans sa double dimensions locale et morale », quand il utilise des grands mots ou se réfugie dans un jargon pseudo-savant, quand il prétend réaliser « une authentique histoire morale de cette période » nous sommes portés à nous interroger sur le sens qu'il donne aux mots histoire et morale. Nous disons Attention ! Les archives sont des matériaux à traiter avec prudence et humilité.

Comme la plupart des thèses font largement appel à la compilation, que ce qui est écrit par le « cher et éminent confrère » ne saurait être mis en doute, c'est une histoire irréaliste qui risque de se répandre. Il ne faudrait pas que des travaux universitaires, « savants » mais discutables, viennent relayer l'histoire souvent nombriliste de certains « acteurs ». Aux directeurs de thèses avertis de conseiller, de tempérer « la tentation du mouton à 5 pattes » et l'hyper-intellectualisation de ce qui se passait « au niveau des pâquerettes ».

« Il ne sera possible de travailler sereinement sur la Résistance que quand tous les résistants seront morts » entend-on dire parfois. Sereinement sans doute mais il n'est pas évident que la disparition des acteurs soit gage d'une histoire authentique. Les difficultés d'exploitation des archives en sont un exemple à méditer. Qui pourra distinguer entre la version réelle et la version officielle, seule archivée ? Qui parviendra à imaginer un monde dans lequel il était souvent nécessaire, sinon vital, de mentir, de jongler avec les règles établies, dans la vie courante comme dans la vie professionnelle, dans tous les actes qui n'ont pas laissé -qui ne devaient pas laisser- de trace et sont absents des archives ?

Qu'il nous soit aussi permis de rappeler combien il serait opportun de terminer le travail sectoriel avant de se lancer dans les grandes synthèses.

(1) - *Les montagnes françaises 1949-1944 : des montagnes-refuges aux montagnes-maquis*. François Boulet. Thèse non-publiée en librairie. Consultable aux Archives départementales de Tulle et Limoges.

(2) - *L'Auvergne dans la tourmente*. Eugène Martres. De Borée 1998.

- (3) - *Histoire de la France rurale*. Tome 4. Sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon. Seuil 1974.  
 (4) - Jacques Henry, chassé de l'administration après la libération devient, ironie du sort, représentant en vins.  
 (5) - *Histoire religieuse de la Creuse*. Louis Pérouas-J.M. Allard. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse 1994.  
 (6) - Les Juifs et l'antisémitisme en Aveyron. Christian Font et Henri Moizet. CDDP. Aveyron.

## LE DEVOIR DE MÉMOIRE

L'expression est à la mode. Il convient toutefois de s'interroger. Quel type de devoir, pour quelle mémoire et à quelles fins ?

Pour certains, le devoir de mémoire consiste à faire connaître les mérites qu'ils s'attribuent, le devoir étant d'autant plus impérieux que les mérites sont moins évidents. Classique faiblesse humaine. Pour d'autres, le devoir de mémoire a des relents idéologiques, politiques ou religieux. Il peut être utile, quand les comportements et convictions sont quelque peu malmenés par l'histoire, de faire appel aux engagements positifs du passé, voire aux martyrs.

La Résistance, pour ceux qui l'ont vécue et surtout pour ceux qui seulement s'en réclament, reste une carte de visite souvent encore valorisante, parfois une justification existentielle, parfois un simple alibi. L'homme a toujours besoin de références pour son ego. En 43-44, les enfants jouaient au maquis dans les cours de récréation. Nombre d'adultes rêvent aujourd'hui des exploits qu'ils auraient pu accomplir dans la Résistance.

Le devoir de mémoire, dans un monde quelque peu déboussolé, qui semble avoir perdu ses repères civiques et moraux, devrait avoir pour premier objectif de rappeler les « valeurs » élémentaires susceptibles de permettre aux collectivités humaines de vivre aussi sereinement que possible, dans l'espoir d'un monde toujours meilleur. Nous nous efforcerons, dans un prochain numéro, de les recenser et de les caractériser, de rappeler celles de la Résistance.

## BIBLIOGRAPHIE

### Presse et politique en Limousin sous la 3ème République. Presses universitaires de Limousin (PULIM) 1998.

Cet ouvrage collectif présente les actes d'un colloque tenu en octobre 1995, à l'initiative du Centre d'histoire contemporaine de la faculté de Limoges. Il est publié sous la direction des professeurs Jean El Gammal et Pascal Plas. Le chapitre consacré à la Creuse est l'oeuvre de Daniel Dayen et concerne spécialement « les parlementaires creusois et la presse. 1870-1914. » La plupart des auteurs ont de même surtout étudié la période antérieure à 1914 et quelque peu négligé l'entre-deux-guerres qui pourtant relève de la 3ème République.

Les liens entre presse et politique sont évoqués avec beaucoup de précision et de pertinence. Plus encore qu'aujourd'hui, la presse était alors intimement liée à la

vie politique, moins concernée semble-t-il par les impératifs économiques de l'éditeur. Elle était plus au service des ambitions électorales que de la diffusion de l'information et de la culture.

Pascal Plas s'attache aux origines les deux quotidiens de Limoges diffusés en Creuse : *Le Courrier du Centre* et *Le Populaire du Centre* : 1860 pour le premier, 1905 pour le second, mais aussi à leur positionnement politique, droite modérée pour l'un, socialiste SFIO pour l'autre, à leur conception de l'information et à leur évolution dans le temps. Daniel Dayen rappelle les luttes politiques d'avant 1914 en Creuse qui furent souvent des affrontements d'hommes. Pour l'entre-deux-guerres, il est possible de se reporter à Georges Dauger : « *Aux origines du front populaire* ».

### L'Auvergne dans la tourmente

#### **L'État Français. L'occupation. La Résistance. La libération.** De Borée 1998

Eugène Martres, après avoir publié en 1993 *Le Cantal de 1939 à 1945* a élargi son champ d'investigation à l'ensemble de l'Auvergne, la R. 6 pour la Résistance. L'information est fouillée, précise, illustrée chaque fois que nécessaire par une cartographie dépouillée, facile à assimiler même pour qui n'est pas familier de la région. Un travail remarquable qui nous fait regretter plus encore l'absence de l'équivalent pour la R. 5.

Eugène Martres, professeur d'histoire, aujourd'hui retraité, correspondant du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale puis de l'Institut d'histoire du temps présent (I.H.T.P.) est d'évidence l'un des meilleurs historiens de la période 39-45 et de la Résistance. Il travaille sur une région voisine assez semblable géographiquement du Limousin et qui lui fut associée par l'occupant au sein de l'E.M.P. 588.

Adolescent, Eugène Martres a connu le contexte de l'époque, ce qui lui permet un bon décodage des archives. Comme il maîtrise bien la langue allemande il a pu travailler sur les sources de l'adversaire, retrouver et interroger des survivants. A ce titre il est le spécialiste incontesté des formations qui ont opéré dans nos régions. Son nouvel ouvrage comporte environ 500 pages et il n'est pas possible de le présenter en quelques lignes. Il faut le lire, pour son intérêt propre mais aussi parce qu'il permet de comprendre bien des choses qui se sont passées en Creuse.

### La municipalité de Guéret de 1940 à 1942.

Dans une étude publiée par le Bulletin de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, Guy Avizou évoque la désignation de la municipalité qui dirigea la ville de janvier 1941 à la libération et ses activités jusqu'à fin 42. Il rappelle la loi du 16 novembre 1940 stipulant que dans les communes de 2 à 10 000 habitants les maires et adjoints doivent être nommés par le préfet (par le chef de l'État au-dessus de

10 000) et les conseillers municipaux choisis puis nommés par le préfet sur une liste présentée par le maire désigné. A noter que la loi prévoit la présence d'une femme « qualifiée pour s'occuper d'oeuvres sociales ».

Le choix du préfet Cabouat pour le poste de maire se porte sur l'avocat Arfeuillère qui a été conseiller municipal de 1919 à 1935, date à laquelle il a retiré sa candidature par opposition au Front populaire. Il présente une liste de 40 noms sur laquelle le préfet en retient 19, pour la plupart personnes bien connues à Guéret, souvent considérées comme « notables ». Il n'y a qu'un refus, celui d'Adrien Duris, geste hautement symbolique pour l'époque. Nous reviendrons sur les décisions de cette municipalité lorsque Guy Avizou aura prolongé sa recherche jusqu'à la libération.

### **Le journal de Louis Aron**

**La maison israélite de refuge pour l'enfance (Neuilly-Crocq-Mainsat). Présentation S. Klarsfeld.**

Des maisons d'enfants juifs en Creuse, elle est la moins connue. Contrairement à ce qui a été dit et écrit en 1995

et comme nous l'avions alors souligné, elle n'a pas la même origine que celles de l'O.S.E.. Le journal de Louis Aron qui en fut le directeur durant tout son séjour en Creuse, retrace au jour le jour, la vie de la communauté et constitue un formidable document sur la vie à l'époque, celle des enfants mais aussi celle de la population environnante. Nous y reviendrons.

Serge Klarsfeld, dans sa présentation, rend un chaleureux hommage à la Creuse : « La population creusoise aux traditions républicaines a certainement joué un rôle déterminant dans cette sauvegarde et la consultation des archives départementales ne permet d'y repérer qu'une lettre de dénonciation concernant des Juifs adultes et aucune à propos des enfants ». Constat bien réconfortant pour l'amour-propre creusois mais apparemment quelque peu optimiste.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901  
 Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01  
 Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUÉRET  
 Tél : 05 55 52 73 19